

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance extraordinaire du budget du 18 décembre 2018 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **jeudi 27 décembre 2018 à 19h00**

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- ❖ Réouverture de la séance
- 3- Dépôt adoption du règlement 173-2019 établissant les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et décrétant les taux de taxe foncière, la tarification des services, les tarifs de compensation ainsi que les modalités de leur perception pour l'année 2019.
- 4- Dépôt du plan triennal d'immobilisation
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la rencontre

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

3- DÉPÔT ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 173-2018 ÉTABLISSANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019 ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXE FONCIÈRE, LA TARIFICATION DES SERVICES, LES TARIFS DE COMPENSATION AINSI QUE LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2019.

2018-12-458

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier a présenté au conseil des prévisions budgétaires et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley aura à pourvoir au cours de l'année 2019, à des dépenses totalisant 3 143 180 \$;

Considérant le directeur général et secrétaire-trésorier a présenté au conseil un plan d'imposition de taxe, de tarifications des services et de tarif de compensation requis pour pourvoir au paiement des dépenses de l'exercice financier 2019 ;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance d'ajournement du 4 décembre 2018 et qu'un projet de règlement a été déposé ;

Considérant que les membres du conseil ont été en mesure d'étudier le projet et ont pu émettre leur opinion ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que le conseil adopte le règlement 173-2018 établissant les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et décrétant les taux de taxe foncière, la tarification des services, les tarifs de compensation ainsi que les modalités de leur perception pour l'année 2019.

4- DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2018-12-459 **Considérant** le Plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier ;

Considérant que les membres du conseil ont pu émettre leur opinion sur le plan proposé ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le Plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

6- FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2018-12-460 Il est proposé par madame Karine Champagne appuyée par monsieur Alain Poulin et résolue à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h00.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.